

Introduction au problème des scholae

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **17 (1957)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SCHOLAE ET LE FORUM D'AVENTICUM¹

par G. THEODOR SCHWARZ

Sommaire : Introduction au problème des *scholae*, 13 – Remarques sur l'histoire de la notion, 15 – Les *scholae* d'Avenches, 21 – I. La *schola* dite des *nautae*, 22 – II. La *schola* dite des *Camilli*, 29 – III. La *schola* dite des *Macer*, 40 – IV. La *schola* dite d'*Otacilius*, 51 – Conclusions sur les *scholae* d'Avenches, 57 – Le forum et la topographie de l'ancien Aventicum, 58 – Conclusions sur la topographie, 70 – Ouvrages et documents cités ; abréviations, 73.

INTRODUCTION AU PROBLÈME DES SCHOLAE

Le mot latin *schola* est à l'origine du mot français *école*, anglais *school*, allemand *Schule* et de mots analogues dans d'autres langues modernes. Comme il arrive souvent, c'est non seulement le mot, mais aussi l'institution (soit l'organisation de l'enseignement) qu'en fin de compte nous devons aux civilisations classiques. L'histoire entière de cette notion constitue en elle-même le sujet d'un travail spécial que je prépare. Je dois ici me limiter strictement à l'étude de *schola* au sens de « édifice romain ». C'est aussi précisément un des points où l'ancien Aventicum avec ses inscriptions et ses

¹ Ce problème des *scholae* fut posé en 1951 à Berne, dans un séminaire du professeur A. Alföldi (aujourd'hui à l'Institute for Advanced Study, Princeton, N. J.) que je remercie d'avoir suivi de près mon travail. Une bourse du Fonds national de la recherche scientifique me permit dans la suite un voyage d'étude en Italie. Au professeur O. Gigon qui eut l'obligeance d'accepter le patronage de cette étude et au professeur W. Theiler, avec qui j'en ai discuté les problèmes philologiques, je dois également beaucoup de suggestions valables. M. Jules Bourquin, avec l'amabilité que tous lui ont connue, m'a assisté dans mes recherches à Avenches. Après lui, c'est au nouveau président de Pro Aventico, le professeur G. Redard, que je sais gré d'avoir rendu possible cette publication et d'avoir éliminé du manuscrit les plus grosses erreurs d'un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle. Je regrette enfin beaucoup de ne pouvoir remercier particulièrement tous ceux qui ont contribué à mes recherches par de nombreuses informations, surtout au sujet des documents de fouilles. Qui s'est occupé lui-même de travaux semblables pourra apprécier leur bonne volonté et l'importance de leur aide. Je leur exprime donc ici toute ma reconnaissance.

fouilles fournit une contribution précieuse à notre connaissance du monde antique.

Mais qu'est-ce qu'une *schola* ? Les informations qu'on peut tirer des manuels sont incomplètes et ne tiennent pas compte de l'évolution des idées. Voyons, par exemple, ce que R. Cagnat, l'épigraphiste fameux, a donné comme définition :

« On a découvert dans différentes parties de l'Empire romain un certain nombre de *schola* nettement identifiées par des inscriptions... Leur comparaison permet de faire une distinction très nette entre les *schola*, sièges de collèges, qui, elles, étaient de véritables pièces, plus ou moins spacieuses, et les autres, simples édicules, disposées en plein air ou à l'abri, dans des lieux publics, pour faciliter la conversation... [il donne deux exemples de forme semi-circulaire, puis passe aux *schola* des collèges pour conclure ainsi :] De la comparaison de ces différents plans, il résulte évidemment que les *schola* de collèges n'avaient point de forme propre et qu'on suivait, pour les établir, celle du terrain dont on disposait. On voit aussi que ce qui les caractérise, en général, c'est un banc ou des sièges pour les confrères et un ou plusieurs autels à sacrifices ; cela marque très nettement la destination à la fois pratique et religieuse de ces sortes de salles de réunions... »¹

Ainsi *schola* aurait servi à désigner une construction de dimension indéterminée (siège, salle de banquet) et sans forme particulière, abstraction faite des sièges semi-circulaires. Les attributs cités par Cagnat (sièges, autels) pourraient être ceux de n'importe quel autre édifice antique. Quelques savants ont proposé encore d'autres identifications de *schola* : avec *templum* (Waltzing²), *taberna* (Huelsen³), *basilica* (Liebenam⁴), etc. Cela suffit sans doute pour constater que la notion de *schola* est encore loin d'être bien établie, soit en archéologie, soit en lexicographie latine. Il est assez étrange pourtant de voir qu'aucune de ces si-

¹ Ch. Daremberg et E. Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, s. v. *schola* : vol. 4, p. 1120.

² Les corporations professionnelles des Romains, 4 vol., Bruxelles 1895-1900 ; cf. vol. I, p. 224.

³ Forum und Palatin, Berlin 1926, p. 23.

⁴ Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens, Leipzig 1890, p. 275.

gnifications ne semble convenir aux *scholae* d'Avenches et que F. Stæhelin (suivant E. Secrétan) crée l'expression « Ruhmeshalle »¹. On voit donc l'intérêt de mieux définir ce terme mystérieux aussi bien pour Avenches que pour l'archéologie en général. Un autre aspect encore le range parmi les grands problèmes archéologiques : K. Lange, dans son fameux livre « Haus und Halle »², prétend que l'édifice *schola* aurait servi de modèle aux premiers oratoires chrétiens. Je me propose de traiter cet aspect dans l'étude plus étendue mentionnée ci-dessus, me limitant ici à *schola* au sens de bâtiment, tel que le présentent les inscriptions d'Avenches.

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LA NOTION

Revenons donc à l'explication donnée par R. Cagnat, pour y ajouter quelques remarques. Le *Thesaurus linguae Latinae*, bien que n'étant pas encore arrivé à la lettre *S*, a bien voulu mettre à ma disposition sa collection de références. Il m'a donc été possible de suivre le mot *schola* à travers les textes des auteurs latins. L'emploi du mot est en général très vague, aucune indication précise sur la nature du local n'en peut être tirée. Le plus souvent il est utilisé en rapport avec les *écoles* des rhéteurs ou des philosophes. *Sedere in scholis* est une expression typique où l'institution (« école ») et le local semblent être également envisagés, comme d'ailleurs en français aussi. Ce n'est que par hasard qu'on apprend quelque chose sur le local lui-même, comme dans Quintilien 10.5.18 :

« Quod accidisse etiam M. Porcio Latroni, qui primus clari nominis professor fuit, traditur, ut, cum ei summam in scholis opinionem obtinenti causa in foro esset oranda, impense petierit, uti subsellia in basilicam transferrentur. Ita illi caelum novum fuit, ut omnis eius eloquentia contineri tecto ac parietibus videretur... » (cf. Sénèque, controversiae 9, préface 3).

Tectum (toit), *parietes* (parois), *subsellia* (sièges) sont les trois caractéristiques d'une *schola* qui apparaissent dans ce texte. Suivant les circonstances on transférait même les tribunaux du forum à la basilique. On peut en dire sans doute autant des *scholae*, et on

¹ SRZ, p. 479.

² Leipzig 1885, p. 288 ss. ; cf. G. Baldwin Brown, *From schola to Cathedral*, Edinburgh 1886.

ne s'étonnera pas de trouver désigner le local d'une école par les expressions *auditorium*¹, *gymnasium*² et *porticus*³. De même il y avait des écoles installées dans des maisons privées⁴ et, rarement, dans le palais impérial⁵. L'organisation de l'école antique n'était guère favorable au développement d'un édifice spécial comme c'est le cas aujourd'hui. L'emploi fréquent de *schola* au sens d'école n'apporte donc que très peu à notre connaissance de l'édifice dit *schola*. — Les quelques passages, peu clairs, se rapportant à une salle de réunion, à la *schola* d'une corporation professionnelle⁶ devraient être examinés plus en détail qu'il n'est possible ici. Aussi la mention d'une *schola Octaviae* par Pline l'ancien⁷ est-elle discutée depuis longtemps. Toutes ces références, au lieu de préciser le concept de *schola*, ne peuvent être expliquées que par une définition nouvelle du mot, basée sur une étude comparative des textes, des inscriptions et des monuments, que j'ai l'intention de donner ailleurs. Rappelons donc ici les faits archéologiques et épigraphiques, en retenant seulement que les textes latins ne nous apprennent rien de précis sur la nature de l'édifice dit *schola*.

Le plus fameux exemple conservé d'une *schola* en forme de banc semi-circulaire est sans doute l'exèdre du *foro triangolare* à Pompéi. Lors de sa découverte, l'inscription dédicatoire était encore *in situ*, comme le montre la figure 1. C'est une ancienne gravure qui en a conservé le souvenir⁸. L'inscription, déposée au musée de Naples, est la suivante :

L(ucius) Sepunius L(ucii) f(ilius) Sandilianus, M(arcus) Herennius A(uli) f(ilius) Epidianus duo vir(i) i(ure) d(icundo) scol(am) et horol(ogium) d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) c(uraverunt).

« Les deux magistrats Lucius Sepunius Sandilianus, fils de Lucius (et) Marcus Herennius Epidianus, fils d'Aulus, ont fait ériger (cette) *schola* et (ce) cadran solaire à leurs frais » (*CIL* 10.831).

¹ Suet. Tib. 11.

² Cic. de Orat. 1. 56.

³ Tert. adv. Marcionem 5. 19.

⁴ Plin. ep. 7.24.8.

⁵ Suet. gramm. rhet. 17.

⁶ Mart. 4.61.3-5 ; 3.20.1-14.

⁷ Plin. NH. 36.28 s.

⁸ F. Mazois, Les ruines de Pompéi, 4 parties, Paris 1824-1838 ; IV, pl. 3.

Sur la planche, le cadran solaire (*horologium*), placé sur le dossier, est bien visible. Sa mention dans l'inscription rend certaine l'identification de *schola* avec le banc semi-circulaire. C'est donc le premier type dont parlait Cagnat. On pourrait citer nombre d'autres exemples, notamment à Pompéi, au bord des routes qui



Fig. 1. — *Schola* au foro triangolare à Pompéi. D'après F. Mazois, *Les ruines de Pompéi*, Paris 1824-1938 : 4, pl. 3.

quittent la ville, où le va-et-vient des passants était évidemment aussi attractif que la belle vue du *foro triangolare*. Une inscription gravée sur le dos d'un de ces bancs¹ le désigne encore comme monument funéraire (fig. 2). La comparaison avec celui du *foro triangolare* montre bien qu'il ne s'agit pas d'un monument funéraire en premier lieu (« Grabexedra »), mais d'une construction à l'usage des passants et des oisifs. Chez les Romains, la distinction entre architecture funéraire et autre, entre monuments érigés en l'honneur de

¹ J. Overbeck, *Pompeji*, 2 vol., Leipzig, 2^e éd., 1866 : II, p. 41 ; cf. A. Mau, *Pompeji in Leben und Kunst*, Leipzig 1900, p. 403.

quelque vivant ou d'un mort, n'est pas nette du tout ¹. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans le fait que ce banc semi-circulaire, si commode pour la conversation, ait servi aussi pour l'enseignement : le maître assis au milieu, chacun des élèves pouvait alors de sa place prendre part à la discussion, sans tourner le dos à aucun de



Fig. 2. — *Schola* servant de monument funéraire, devant la porte de l'Herculaneum à Pompéi. Photographie de l'auteur.

ses camarades. Quoiqu'on n'ait aucune attestation de ce sens dans les textes, l'usage en est attesté par nombre d'illustrations de l'époque ², représentant le maître (Socrate ou le Christ) au centre de ses disciples assis sur un banc semi-circulaire. On comprend, à les considérer, pourquoi les Romains ont appelé *schola* l'exèdre grecque : c'était l'endroit où les écoles se réunissaient le plus souvent.

Avant de revenir sur le deuxième type de *schola*, les édifices

¹ Cf. M. Rostowzew, Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft, *Mitteilungen des kaiserlich deutschen archaeologischen Institutes*, Röm. Abteilung 26, 1911, p. 1 ss.

² G. Hanfmann, Socrates and Christ, *Harvard Studies in Classical Philology* 40, 1951, p. 205-233.

d'associations romaines, il faut insister sur le fait qu'il y avait aussi des exèdres rectangulaires, et d'autres encore combinant les deux formes comme à Ostie (fig. 3). C'est un monument républicain ¹ (devant la *porta Marina*), dont l'inscription est malheureusement perdue. Ainsi on ne sait pas par quel mot il était désigné chez les

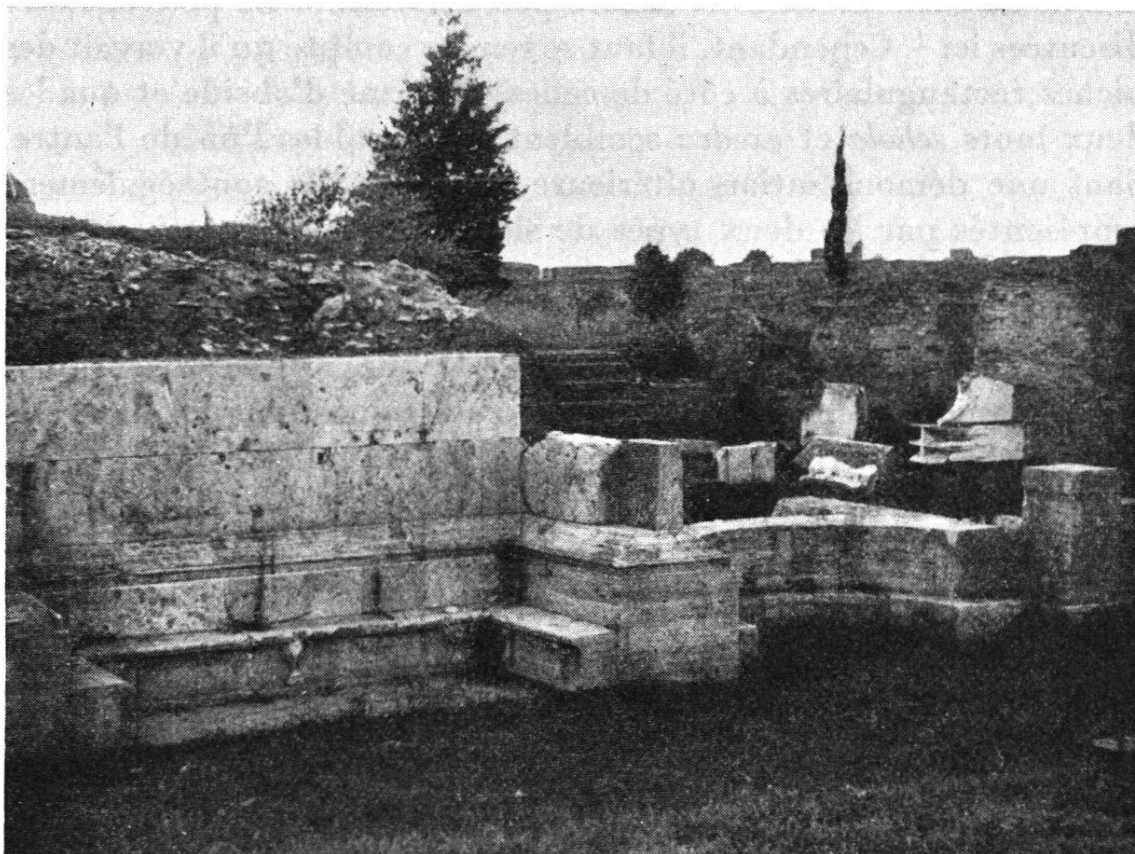


Fig. 3. — *Exèdre* rectangulaire devant la *porta Marina* à Ostie.
Photographie de l'auteur.

Romains — *exedra* ou, peut-être, *schola*. Il n'en est pas moins important, parce qu'il représente en même temps le banc rectangulaire (au centre) flanqué de deux niches semi-circulaires, destinées probablement à recevoir des statues. Derrière cette façade il faut imaginer le local où étaient placées les urnes funéraires de toute la famille à qui l'ensemble de ces constructions servait de monument funéraire.

¹ Regio 3, Insula 7.

Les deux exemples cités de Pompéi et d'Ostie ont été choisis parmi un grand nombre d'autres surtout parce qu'ils sont de date relativement ancienne, c'est-à-dire plus ou moins contemporains du commencement de notre ère. A partir de cette date, l'exèdre, avec toutes les variations de forme et de dimensions, devient un élément fréquent dans l'architecture romaine. L'origine et la signification de cette mode sont encore peu connues et ne peuvent être discutées ici ¹. Cependant, il faut se rendre compte qu'il y avait des niches rectangulaires à côté de celles en forme d'abside et que les deux mots *schola* et *exedra* semblent inséparables l'un de l'autre. Sauf une démonstration ultérieure contraire, ils sont également représentés par les deux types de sièges demi-ronds et rectangulaires formant ainsi le groupe des *monuments schola*, par opposition à l'édifice de ce nom.

Sur l'*édifice schola*, ni les textes ni les fouilles ne nous renseignent d'une manière suffisante. Des textes, il a été question plus haut ; on ne possède pas de renseignement précis sur les endroits où les écoles anciennes étaient établies. Dans ce cas il est donc impossible de parler d'un édifice *schola*. Quant aux salles de réunion des associations romaines, nommées aussi *schola*, les allusions des auteurs sont si obscures et les renseignements des fouilles si peu exacts qu'on n'en saurait presque rien sans l'intervention des inscriptions. Un grand nombre de celles-ci mentionnent la dédicace d'une *schola* à une association professionnelle ou funéraire. A titre d'exemple, en voici une de Rome :

In honorem domus August(ae), Ti(berius) Claudius Secundus coactor, cum Ti(berio) Claudio Ti(berii) f(ilio) Quir(ina) Secundo f(ilio), viatoribus IIIvir(um) et IIIIvir(um) scholam cum statuis et imaginibus ornamentisque omnibus sua impensa fecit.

« En l'honneur de la maison impériale, Tiberius Claudius Secundus percepteur des impôts, ensemble avec son fils Tiberius Claudius Secundus de la tribu Quirina, a fait construire aux employés des commissions des Trois et des Quatre (cette) *schola* avec statues, images et tous les ornements à ses frais » (*CIL* 6.1936 = *ILS* 1929).

Ces commissions de magistrats étaient chargées des exécutions

¹ Cf. Vighi, *Architettura curvilinea Romana*, *Palladio* 5, 1941, p. 14^r-157.

(*trevirii capitales*), de la perception des impôts (*trevirii monetales*), et des routes (*quattuorvirii viarum curandarum*)¹. Les *viatores* en étaient les employés. Comme les autres de ce groupe, cette inscription semble appartenir au deuxième ou troisième siècle après J.-C. (cf. la formule : *in honorem domus Augustae*). Par d'autres inscriptions on voit qu'il devait s'agir de constructions autonomes, car il y est question du terrain à bâtir², de réparations nécessitées par un incendie³. Des assemblées et même des banquets y avaient lieu⁴; ces édifices étaient fournis de sièges, d'autels, de statues⁵, et le mot *ornamenta* de l'inscription citée se réfère à la décoration somptueuse en marbre et peintures. Même sommaires, ces indications montrent pourtant que ces édifices *schola*, spacieux et décorés, étaient bien différents des monuments portant le même nom, petites constructions abritant un siège et faisant souvent partie d'autres édifices. Bien que les exemples cités par R. Cagnat et ses prédécesseurs ne puissent passer pour concluants, faute de documentation sûre, du point de vue strictement archéologique, les inscriptions confirment la distinction entre *schola-exedra* d'une part et *schola-édifice* d'autre part. Il faut espérer que des fouilles futures révéleront un jour une telle salle de réunion bien attestée et identifiée par une inscription contenant le mot *schola*. Jusque-là, il est d'autant plus important de considérer ce que les fouilles d'Avenches nous apprennent sur ce point. L'analyse suivante des rapports et documents sur des travaux en partie anciens partira de la distinction, justifiée, entre *schola-monument* et *schola-édifice*, afin de présenter dans un cas concret tout ce dont nous disposons en vue d'une solution finale du problème de l'identification d'une *schola*.

LES SCHOLAE D'AVENCHES

Essayant de recueillir ici ce qu'on sait sur les *scholae* d'Avenches, je suivrai l'ordre chronologique des découvertes. Les cita-

¹ Cf. F. Castagnoli, *Schola viatorum triumvirum et quattuorvirum*, *Epigraphica* 8, 1946, p. 45-48.

² *CIL* 6.839.

³ *CIL* 13.8643.

⁴ *CIL* 6.10234.

⁵ *CIL* 11.2702.

tions de documents reproduisent l'orthographe originale, conservant ainsi le coloris de l'époque. Pour l'identification des sources, on se référera à la bibliographie p. 73.

I. LA SCHOLA DITE DES NAUTAE

La découverte de 1804

Un contemporain, Aubert Parent, architecte d'origine française qui vivait en Suisse, mort en 1835 à Valenciennes ¹, nous en a conservé le souvenir dans plusieurs écrits restés manuscrits, dont le passage principal est le suivant :

« Quant aux ruines et autres objets, comme statues, inscriptions et ustensils que la terre cache et qui ne se découvrent que de loin en loin, ce n'est plus que le hasard qui les fait rencontrer ; et cela a ordinairement lieu lorsque des particuliers cherchent des pierres pour bâtir : car ce n'est point le goût des antiques, ni le plaisir de contribuer à quelques nouvelles découvertes qui animent les propriétaires des terrains, c'est leur propre intérêt ; et parmi le nombre des fragments de marbre et de pierres qu'ils arrachent à coups de pioche, s'il s'en rencontre qui soient ornés ou gravés ils sont aussitôt et sans examen abandonnés au four à chaux : tel aurait été peut-être le sort d'un chapiteau d'un genre grec que j'ai vu découvrir en 1804 lors de la destruction totale d'un bain thermal qui s'est effectuée de la manière la plus vandamique : j'étais à cette époque à Neuchâtel, occupé de quelques travaux et de mes recherches sur les antiquités de l'ancienne Noidenolex ; heureusement un Français ami des arts, qui s'était fixé à Avenches, m'écrivit de suite m'invitant pendant qu'il en était encore temps à venir voir ces dégâts, afin de sauver au moins par un souvenir la forme et la construction de ce bain. Je saisis l'offre et me rendis de suite sur les lieux : on sait qu'en traversant le lac de Neuchâtel on peut être rendu à Avenches en trois heures.

» Je trouvai une telle confusion en arrivant sur la place, où des

¹ Comme me l'apprend le prof. R. Laur-Belart, les indications données par U. Thieme - F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, Leipzig 1907 ss., vol. 26, p. 230, sont inexactes.